

## News Letter Mensuelle MCVUE n° 13 - JUILLET 2012

Bonjour à toutes et à tous,

Après une petite trêve, voici donc quelques infos, qui, nous semble-t-il vous seront utiles.

### LICENCES 2012/2013

Les documents de demande de licences sont disponibles sur le site [www.mcvue.com](http://www.mcvue.com) à la rubrique courses/demande de licence.

Vous remarquerez que le prix des licences a « flambé ». Ceci est dû à la part « assurance » qui a plus que doublée.

#### IMPORTANT

Les pilotes ayant leur licence 2011/2012 sont couverts par la post garantie jusqu'au 31/10/2012 à la condition :

- Que le club soit réaffilié UFOLEP en 2013. (Le MCVue s'est réaffilié UFOLEP pour 2013).
- Qu'ils aient fait une demande de licence au MCVue avant le 31/08/2012.
- Qu'ils soient en possession d'un certificat médical de moins d'un an.

Aucune nouvelle licence pilote ne sera délivrée sans le CASM.

Les dates de passage seront mises sur le site [www.mcvue.com](http://www.mcvue.com) dès qu'elles seront officielles.

ATTENTION la date limite de demande de licence reste le 31/01/2013.

(Néanmoins nous tiendrons compte des dates de passage du CASM, pour les nouveaux adhérents.)

### Pour les pilotes ne voulant pas prendre une licence 2012/2013

La demande de licence ne vous engage pas à reprendre une licence pour la saison 2012-2013, mais vous couvre pour les courses de championnat. Si vous ne désirez pas reprendre de licence pour la saison 2012/2013 cette demande vous sera rendue à la fin des courses du championnat. En cas d'accident lors des courses votre demande sera considérée comme engagement, donc encaissée, et vous serez couvert par l'assurance.

#### CHEQUES DE CAUTION JOURNEES TRAVAUX

Nous avons remarqué que le somme de 100€ de caution ne motivait pas certains adhérents. C'est la raison pour laquelle la somme de cette caution est passée à 250€. Comme en 2011/2012, ce chèque sera encaissé si vous n'est pas présent à au moins 2 journées de travaux sur le terrain.

### JOURNEES TRAVAUX SUR LE TERRAIN avant LA COURSE DU 16 Septembre 2012

Nous avons prévus 3 demi-journées terrain les 1/8/ et 15/09/2012. Nous comptons sur la présence de tous.

### DEMANDE D'ENGAGEMENT POUR LA COURSE DE VUE 16/09/2012

Pour la course de VUE du 16/09/2012, vous pouvez dès maintenant envoyer votre demande d'engagement. L'adresse d'envoi est celle de Jean Claude BEILVERT (voir adresse sur le calendrier UFOLEP 2012 en téléchargement sur [www.mcvue.com](http://www.mcvue.com) ou sur le site UFOLEP44).

Respectez bien le délai d'envoi (2 mois à 21 jours avant la date de course), nous rappelons que toute demande d'engagement reçue en dehors de ce délai, soit avant 2 mois soit moins de 21 jours avant la course, NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

Les chèques de la course d'Avril ont été détruits !!



### **PLANNING OUVERTURES TERRAIN**

Le planning des demi-journées d'ouvertures terrain est mis sur le site du MC Vue.

Mais il manque encore de responsable ouverture. Nous sommes donc à la recherche d'adhérents pouvant ouvrir et faire payer l'entrée aux pilotes extérieurs.

Nous rappelons que SANS responsable ouverture terrain PAS D'OUVERTURE DU TERRAIN !!!

### **AJOUT D'UN VIRAGE AU CIRCUIT.**

Le terrain ne sera pas modifié pour la course de Septembre, (nous n'aurons pas assez de temps pour la demande d'homologation). Le virage sera préparé mais ne sera pas utilisé.

Nous préparerons le dossier d'homologation après la course du 16/09/2012, pour une ré-homologation en 2013.

### **COMMISSAIRES de PISTE**

TRES IMPORTANT !!

Le responsable commissaire est maintenant Thierry ALZON, c'est donc lui qui s'occupera de l'ensemble des commissaires de piste du MCVue.

Mais pour faciliter sa tâche, nous demandons dès à présent à tous les commissaires de piste, avec une licence et formation à jour, de nous faire savoir s'ils seront présents le 16/09/2012. Nous préparons le dossier de demande d'épreuve (moto cross du 16/09/2012) et il nous faut très rapidement la liste des commissaires qui officieront durant cette course de VUE.

Nous rappelons aussi que durant 2012, chaque club doit mettre à disposition 2 commissaires de piste sur toutes les courses du championnat.

Sans cette liste NOUS NE POURRONS PAS organiser la course du 16/09/2012.

Thierry est joignable par email [mcvue@mcvue.com](mailto:mcvue@mcvue.com) ou par téléphone sur le n° du club.

### **SPONSORS ET ANNONCEURS**

Nous sommes à la recherche d'annonceurs pour la course de Septembre.

Le dossier "contrat de publicité" est disponible (demander à Jean Francois)

### **RAPPELS**

#### **BLESSURE PILOTE**

Si vous ne pouvez pas faire le championnat pour blessure (ou autre raison SERIEUSE), il faut envoyer un justificatif médical à l'UFOLEP, décrivant l'impossibilité de rouler.

Ceci permettra de lever les ambiguïtés sur le chèque de caution de 150.00 euros détruit ou non en fin d'année.

#### **GRAVURE MOTO**

Sur toutes les motos IL FAUT IMPERATIVEMENT AVOIR GRAVE le numéro de série (en général fait par le constructeur), mais aussi le numéro d'identification donné par le ministère de l'intérieur (démarche à suivre décrite sur le site [www.mcvue.com](http://www.mcvue.com))

Dépêchez-vous si ce n'est pas encore fait, car il y a un certain délai de réception du numéro d'identification.

SANS ces gravures vous NE POURREZ PAS ROULER.

### **LE SITE WEB MCVUE.com**

Nous essayons de mettre un maximum d'informations sur le site du MCVue, n'hésitez pas à le consulter souvent.

Il y a un lien vers UFOLEP en bas de chaque page du site [www.mcvue.com](http://www.mcvue.com)

Nous attendons vos idées, et vos attentes.

Motocrossement vôtre.

Le bureau du MCVUE

